Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 1

Artikel: Le problème monétaire français reflet du problème monétaire mondial
Autor: Aymard, Philippe
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888397

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE PROBLÈME MONÉTAIRE FRANÇAIS
reflet du problème monétaire mondial

par

Philippe Aymard
Docteur en droit

L'année 1948 s'est ouverte par une dévaluation du franc français, la deuxième depuis la libération du territoire. Moins de dix mois après, une nouvelle dépréciation devait être officiellement annoncée, sous la pudique étiquette d' « alignement ».

Les « plans de sauvetage du franc » se succèdent à la cadence des chutes ministérielles, tandis que les controverses doctrinales ne parviennent pas à passionner une opinion que la complexité des problèmes monétaires a toujours rebutée.

Il est pourtant un fait que nul ne conteste et que chacun est, hélas, à même de juger : la monnaie ne remplit plus actuellement en France, son rôle traditionnel ; le franc ne jouit plus ni en France, ni à l'étranger, du prestige qui fut le sien avant 1914, de la considération qui l'accompagnait encore jusqu'en 1939. Pourquoi cette désaffection ? Comment pourrait-on y porter remède ? Telles sont les deux questions que nous voudrions brièvement examiner avant de tenter de montrer que le problème qui nous occupe déborde le cadre purement français et qu'il y a différence de degré mais non de nature entre le mal monétaire français et les vicissitudes monétaires des autres pays du globe.

I. — La monnaie ne remplit pas son rôle en France

On connaît les trois fonctions traditionnelles de la monnaie étalon de valeur, instrument d'épargne, moyen de paiement. Le franc français répond-il, au début de l'année 1949, à ces attributs essentiels ?

Il semble bien que non. Etalon de valeur ? Il n'est que de consulter l'indice des prix de gros ou de détail pour voir que d'un mois à l'autre, le pouvoir d'achat du franc s'amenuise, au fur et à mesure de la hausse constante des prix.

De janvier 1947 à novembre 1948, l'indice des prix est passé de 874 à 1974 (base 100 = 1938). Les marchés conclus avec l'Etat sont assortis d'une clause de révision de prix en fonction du cours des matières premières,

ou du taux des salaires. Ni le Ministre des finances, ni la ménagère ne peuvent établir leur budget, et dans toutes les évaluations on oppose le franc 1948 au franc 1946, ce dernier étant déjà déprécié par rapport au franc 1944, lequel faisait figure de parent pauvre vis-à-vis de celui de 1938. Quant au franc Poincaré, ou quant au franc or de 1914, ils ne subsistent qu'à titre de regret, d'exemple ou de souvenir.

Instrument d'épargne ? Ce sujet est trop douloureux pour qu'il soit nécessaire de s'y appesantir. Le vocabulaire moderne a d'ailleurs avec un froid réalisme déjà substitué à la position enviée de « rentier » l'état affligeant d' « économiquement faible ». Les 100 francs de 1914 valent 62 francs de 1948, d'après le dernier cours du 3 p. 100 perpétuel, et les 3 francs du coupon annuel ne permettent même plus aux porteurs d'acheter la corde pour se pendre. Les guerres, l'inflation due à l'occupation, les dépenses considérables de reconstruction ont asséché l'épargne française, et la chute constante du pouvoir d'achat du franc a détourné ce qui restait de possibilités d'investissement vers l'épargne-réserve au lieu de les diriger vers l'épargne créatrice. Un emprunt obligatoire, une augmentation de capital sont autant de barrages qui s'édifient, de voies ferrées qui se prolongent, de lignes aériennes qui se créent. Mais l'expérience des dernières années a découragé les épargnants : à la notion de revenu à assurer, s'est substituée celle de capital à sauvegarder. Et chacun s'est précipité vers les biens « réels » considérés à tort ou à raison comme un refuge ou une spéculation : terrains, or, diamants, fourrures, tableaux ont atteint de 1938 à 1948 des cours vertigineux qui ne correspondent aucunement à leur vraie valeur vénale. La meilleure preuve en est qu'en cas de vente forcée, les cours baissent de 20 à 30 p. 100.

Moyen de paiement ? C'est peut-être cette dernière des trois fonctions monétaires que le franc a conservé le plus. Encore convient-il de préciser tout de suite qu'il a fallu appeler le chèque à la rescousse, et que le développement de la monnaie de banque et le règlement obligatoire par virement ou traite au-dessus de 20.000 fr., sont des preuves de l'insuffisance monétaire des billets de la Banque de France, lorsque les montants nominaux atteignent de trop hauts niveaux.

Le retrait des billets de 5.000 francs a été motivé par des raisons strictement fiscales. Si l'on avait voulu suivre la cadence des paiements, il aurait fallu créer des coupures de 10.000 ou 100.000 francs. Il suffit pour s'en persuader de se rendre compte que le billet de banque le plus gros actuellement vaut environ trois dollars ou dix francs suisses !

II. — Une manipulation monétaire peut-elle sauver le franc ?

Il est donc acquis que, techniquement parlant, le franc français ne joue plus convenablement son rôle d'unité monétaire.

On a suggéré diverses solutions pour y remédier, chacune d'entr'elles visant à pallier les défauts d'un des trois attributs essentiels. Et les derniers mois de l'année 1948 ont été dominés par des controverses passionnées sur l'utilité et l'opportunité d'une réforme profonde du système monétaire.

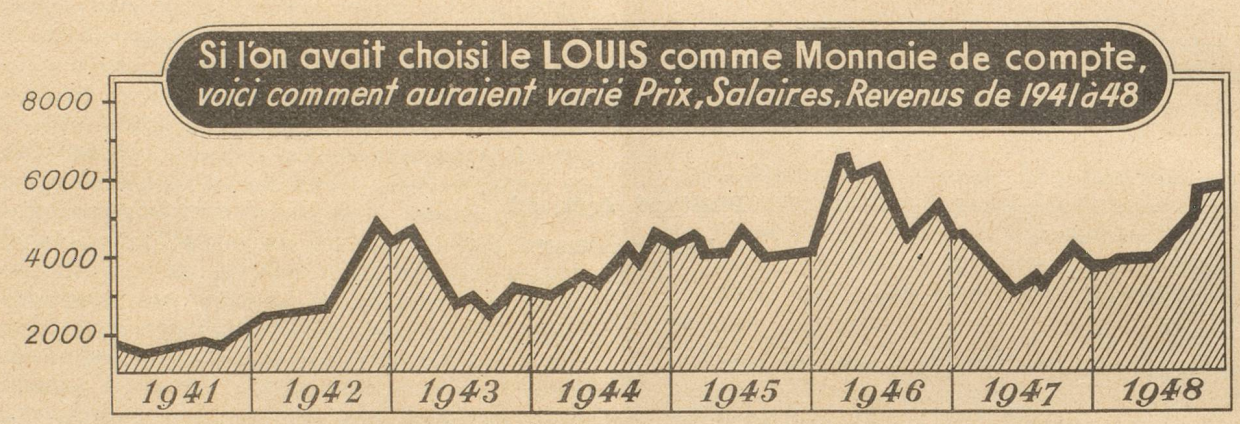

L'institution d'une *monnaie de compte* répondait dans l'esprit de M. Paul Reynaud à la nécessité de rendre au franc son rôle de mesure des valeurs, afin de remplacer, disait-il, « l'actuel étalon monétaire en caoutchouc ».

Le franc actuel eut été maintenu comme monnaie de paiement, mais pour assurer la stabilité des prix, des revenus et des salaires, les signes monétaires servant au règlement des prestations auraient varié en fonction d'une référence de base. Ainsi, par exemple, si l'on prend le cours du Napoléon-or à la Bourse de Paris comme monnaie de compte, un salarié, gagnant 20.000 francs par mois lorsque le louis cote 5.000 francs, touchera 24.000 francs si le louis vaut 6.000. Ses appointements seront, « ne varietur », de 4 louis, et il sera sûr d'obtenir avec sa paie mensuelle un volume égal de marchandises, lesquelles auront de leur côté suivi la même progression. Cela revient en somme à instituer une gigantesque échelle mobile des revenus et des prix, en fonction de la monnaie de compte choisie : or, kilowatts-heure, prix du quintal de blé, indice du coût de la vie, etc.

Une telle formule est ingénieuse et serait susceptible d'apporter des satisfactions immédiates à toute une

catégorie de la population qui a été constamment sacrifiée au cours de la période inflationniste que nous vivons, à savoir les salariés, les rentiers, les retraités. Mais, sans entrer dans le détail, il est nécessaire d'en indiquer néanmoins les aléas : créer une monnaie de compte, c'est avouer la faillite de la monnaie légale, c'est par là même précipiter sa chute avec la rapidité que revêtent tous les mouvements psychologiques de panique et de fuite devant la monnaie. L'expérience hongroise de 1946 où un pengoe fiscal avait été créé comme monnaie de compte est à ce sujet fort instructive et ne peut qu'inciter à une grande prudence (1).

De nombreux commentateurs ont déformé, en voulant l'expliquer, la suggestion de M. Paul Reynaud. Ce dernier n'envisageait en fait l'institution d'une monnaie de compte que pour parachever l'assainissement financier du pays, et servir de transition entre la monnaie fondante d'hier et la monnaie stable de demain. Mais si l'assainissement était réalisé, y aurait-il vraiment besoin d'une tentative aussi risquée pour rétablir la confiance ?

C'est en insistant précisément sur l'aspect psychologique de la question monétaire que des économistes de talent prétendent s'attacher de préférence au second attribut monétaire, l'instrument d'épargne, pour faire du franc actuel une *monnaie forte*, sans chercher à créer artificiellement une monnaie de compte.

M. Lacour-Gayet, dans une conférence prononcée aux Etats généraux du Commerce de Paris en octobre dernier, sur « La Monnaie et les Echanges commerciaux » préconise une série de réformes aptes à redonner confiance aux épargnants et par là même force et vigueur à notre actuel système monétaire. Il pose pour principe que :

« Pour que la monnaie soit stable, il faut que les Français aient confiance en elle et acceptent sans appréhension d'échanger contre elle de la viande sur pied, du tissu, des immeubles, des devises étrangères, ou même de l'or, convaincus qu'après un laps de temps indéterminé, ils pourront, au moyen de cette même monnaie, se procurer de nouveau et à un prix au plus égal les marchandises ou valeurs dont ils se seront dessaisis ». Afin d'y parvenir, il faut provoquer dans l'opinion ce qu'il appelle un « électrochoc sauveur ». Comment ? En rendant la liberté complète aux prix et aux salaires, en cantonnant l'Etat dans son rôle séculaire de gendarme et non de Providence, en mettant en vente les entreprises nationalisées, en supprimant sans restriction le contrôle des changes. Ainsi peut renaître le goût au travail stimulé par l'aiguillon du profit. « Et les Français reprennent confiance en soi. Et les Français reprennent le goût de l'épargne. Et, plus que jamais, dans une France en pleine activité, le commerçant mérite le beau nom de « négociant » qui, d'après l'étymologie, signifie « celui qui ne se repose pas ».

Ces protagonistes du retour à la monnaie forte pour résoudre le problème monétaire s'inscrivent donc dans la pure lignée classique depuis le Baron Louis et son fameux « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances », jusqu'à Poincarré et la politique de confiance de 1926-1928, et jusqu'à Charles Rist et Jacques Rueff, ardents défenseurs de la liberté complète en matière économique.

Nul besoin de manipulations monétaires : la monnaie redeviendra d'elle-même stable et forte, dès que les conditions d'élection de l'équilibre économique auront été définies, entreprises et réalisées. Charles Rist résume sa pensée dans cette formule : « Liberté d'abord, équilibre ensuite ».

Les partisans d'une *monnaie lourde* sont à mi-chemin des défenseurs d'une monnaie de compte et des zélateurs de la monnaie forte. Ils insistent, eux aussi, sur l'aspect psychologique de la question monétaire, mais voudraient hâter le « renversement de vapeur » nécessaire en s'attaquant aux manifestations les plus ostensibles de l'inflation actuelle : le niveau nominal des prix. Il faut, disent-ils, revenir aux saines notions d'avant 1914 quand « un sou était un sou », quand on ne se laissait pas griser ni dérouter par des valses de millions ou de milliards qui empêchent de prendre une claire vision des réalités.

Centuplons la valeur actuelle du franc, en divisant par cent tous les prix. Un franc nouveau vaudra 100 francs défunts, qui seront ravalés au rang de centimes. La ménagère achètera son rôti 4 fr. 50 au lieu de le payer 450 francs, un manteau de vison ne coûtera plus deux millions et le budget de l'Etat n'atteindra plus les hauteurs vertigineuses de 1.200 milliards. Revenons à des prix qui ne défient plus le bon sens et la remise en ordre qui en résultera sera d'un appoint extrêmement précieux aux efforts d'assainissement des finances publiques qui devront être tentés simultanément.

Le Brésil a créé le milreis (= 1.000 reis), la Russie et l'Allemagne ont institué une monnaie dix fois plus lourde, la Belgique avant la guerre avait choisi le belga à la place des 5 francs belges comme unité monétaire. Pourquoi la France n'adopterait-elle pas un « hecto franc » qui ramènerait les prix dans des limites concevables, aux environs immédiats des prix suisses ? Certains préconisent même de doubler la réforme monétaire d'une réforme fiscale en faisant un inventaire général des fortunes, avec blocage partiel des comptes, emprunt forcé, etc.

Le franc retrouverait ainsi, pleinement, sa fonction de moyen de paiement et la monnaie lourde, sans entraîner les inconvénients de la monnaie de compte, mais plus sûrement que par une simple politique de confiance, parviendrait à consolider progressivement son attribut d'étalon de valeur et à attirer les capitaux français et étrangers en quête de placement.

Est-ce vraiment si simple que cela ?

Suffit-il d'un changement ou d'une adjonction de

---

(1) Une forme atténuée de monnaie de compte serait l'émission d'emprunts « indexés », c'est-à-dire dont le capital et le revenu, varieraient en fonction de l'index choisi. Ainsi par exemple, un emprunt destiné aux Houillères serviraient un dividende variant avec le prix de la tonne de charbon. De même pour Electricité et Gaz de France en fonction du tarif du Kw ou du mètre cube. Il n'est pas exclu que cette formule soit un jour appliquée pour financer la reconstruction.

UNE MONNAIE FORTE ÉVITERAIT LA RUÉE VERS LES VALEURS-REFUGE

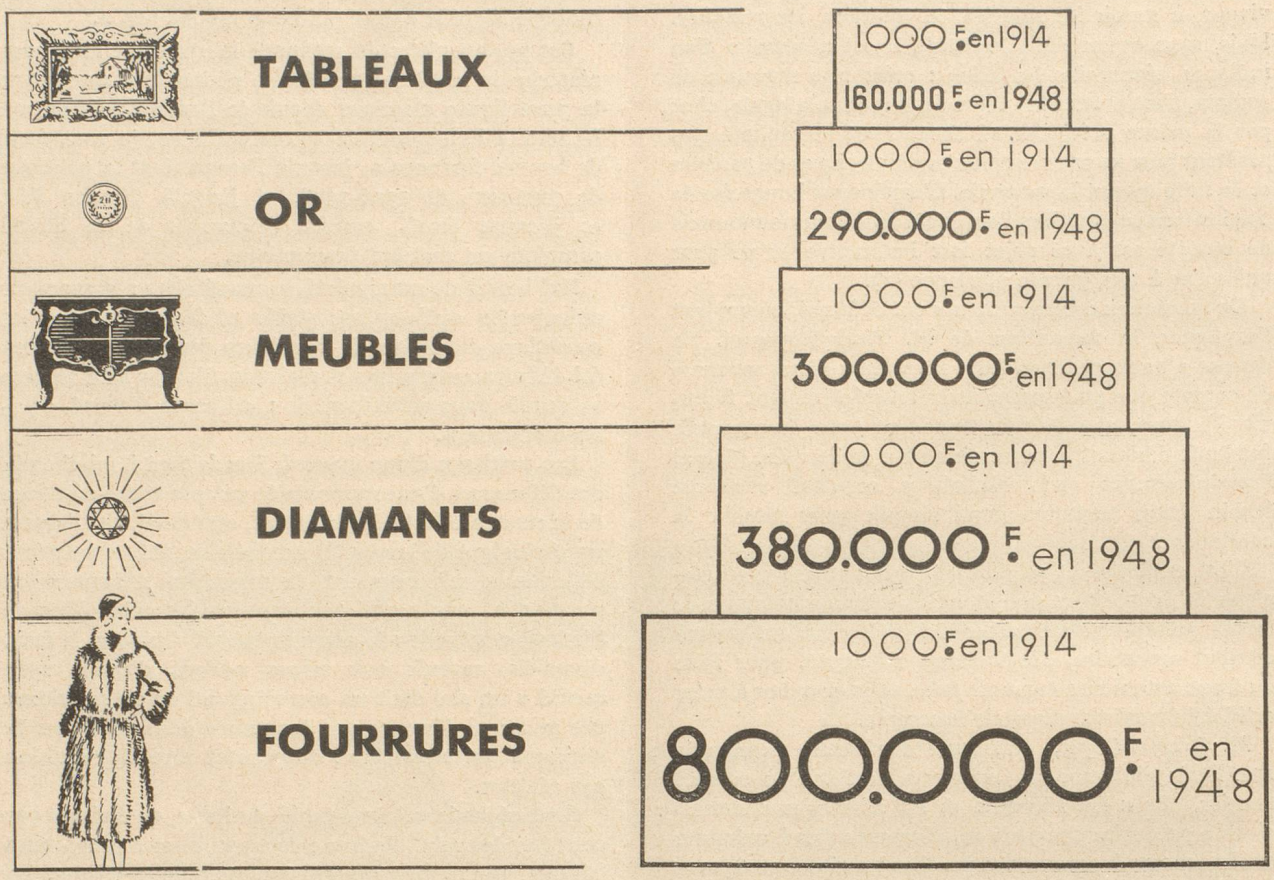

monnaie, ou d'une abolition de tous les contrôles pour résoudre, par l'effet magique d'une loi ou d'un décret le problème monétaire français ? Personne ne le prétendra sérieusement.

Avant de songer à créer une monnaie de compte, avant d'envisager l'institution d'une monnaie lourde, il faut réunir un ensemble de conditions indispensables : stabilité des prix et des salaires, autorité de l'exécutif, apaisement social. Nous n'en sommes malheureusement pas encore là. Avant de réclamer une monnaie forte, il faut accepter des disciplines nécessaires. La confiance ne se décrète pas, elle se mérite. On vante les bienfaits de la réforme monétaire allemande de juin dernier, sans insister sur les conditions dans lesquelles elle a été réalisée : occupation militaire alliée, contrôle absolu de la production et de la distribution. On parle moins de l'expérience du yuan chinois, né en août, mort en octobre faute d'une autorité suffisante pour l'étayer à ses débuts. La technique est une chose, l'opportunité en est une autre. On ne bâtit pas un édifice avant de s'être assuré de la solidité des fondations. Mais les suggestions dont nous venons de parler ne doivent nullement être écartées. Elles pourront se révéler au contraire fort pertinentes dès que les circonstances apparaîtront plus favorables sur le plan intérieur.

Dans une série d'articles récents, M. Mendès-France, dont on regrette aujourd'hui d'avoir écarté les sages conseils en 1944, pose le problème économique dans toute son ampleur et montre que le sort de la monnaie dépend étroitement de la politique économique qu'entend suivre un pays. « L'expérience de ces dernières années », écrit M. Mendès-France, « démontre qu'il est puéril de vouloir, — et qu'il est criminel de promettre — *tout à la fois* un standard de vie comparable à celui de l'avant-guerre, l'exécution du Plan Monnet, des dépenses militaires élevées et les lois sociales les plus progressives.

« Promettre tout cela à la fois c'est préparer d'inévitables désillusions dont les conséquences peuvent être graves et pas seulement au point de vue économique ».

Créer un climat intérieur propice est donc une condition essentielle de toute tentative de restauration monétaire. Est-ce une condition suffisante ? Nous ne le pensons pas.

III. — Le problème monétaire français n'est qu'un aspect du problème monétaire mondial

En janvier 1948, M. René Mayer tenta une réforme courageusement. Il avait pour objectif essentiel de « remettre la montre à l'heure », suivant l'expression dont s'était servi un jour Bismarck. Pour remettre la

montre à l'heure, il faut discipliner les différents rouages et supprimer les causes chroniques d'avance et de retard : rajustement des salaires, libération des prix industriels, lutte contre l'inflation, économies budgétaires, devaient assurer un nouvel équilibre. Simultanément pour amorcer la confiance un premier pas était fait vers le desserrement de l'étouffant contrôle des changes, l'or redevenait libre, etc., un marché libre des devises était créé auquel étaient conviées toutes les monnaies.

A cet appel seuls l'escudo, le dollar et deux mois plus tard le franc suisse devaient répondre. L'Angleterre s'y était refusée avec un farouche entêtement, entraînant dans son abstention tout le bloc sterling, le franc belge et les devises nordiques.

Pourquoi ce refus qui devait torpiller l'expérience Mayer ? Parce qu'une cotation de la livre sterling au marché libre de Paris, concurremment avec le dollar eut fait apparaître au grand jour la baisse de la livre par rapport au dollar, ce à quoi Sir Stafford Cripps ne voulait à aucun prix consentir. Expliquons-nous : les accords de Bretton Woods ont fixé une parité de 4,03 dollars pour une livre. C'était en 1944. Depuis, l'évolution économique de l'Angleterre, le déficit de sa balance commerciale, la faillite de la convertibilité en août 1947 ont entraîné une dépréciation de fait de la livre sterling qui s'échange sur tous les marchés libres du monde aux environs de 2,80 à 3 dollars.

Introduire la livre sterling sur le marché de Paris eut été consacrer publiquement cette dépréciation (puisque le dollar aurait valu 306 francs et la livre 864) et obliger le Gouvernement de Sa Majesté à dévaluer officiellement la livre sterling. Or, l'Angleterre se refuse à abandonner la parité de Bretton Woods de 1944 qu'elle sait factice, mais à laquelle elle se cramponne avec la ténacité qui lui est propre.

Mieux encore, non content de refuser la libre cotation de la livre à Paris, Sir Stafford Cripps n'a eu de cesse qu'il n'ait obligé le Gouvernement français à renoncer à sa réforme monétaire de janvier 1948 et à revenir aux parités artificielles du lendemain de la guerre. En effet, les importateurs français qui, par exemple, payaient les laines australiennes avec des livres à 864 francs pouvaient revendre ces laines au cours moyen (marché officiel, marché libre) du dollar de 264 ou du franc suisse de 63, au grand dam du Commerce extérieur anglais, puisque la parité livre-dollar ressortait à 3,20 au lieu de 4,03. Les « amicales pressions » de Londres ont donc contraint le Gouvernement français à reviser les taux de change avec tous les pays ne participant pas au marché libre.

Depuis le 17 octobre 1948, les cours de toutes les devises s'expriment en fonction du cours du dollar et d'après les fameuses parités de Bretton Woods de 1944. La livre sterling vaut 264 × 4,03 = 1.064 francs. Sir Stafford Cripps, satisfait, est parti en décembre pour Rome où il a obtenu un « succès » identique en revalorisant le cours de la livre sterling sur le marché des changes italiens — et en ruinant ainsi l'expérience Einaudi comme il avait ruiné l'expérience Mayer.

Le rôle de l'Angleterre dans la dernière tentative de sauvetage du franc est intéressant à bien des égards. Il montre que dans les circonstances actuelles et en raison des obligations économiques, politiques, voire militaires existant entre la plupart des nations, il est impossible de s'affranchir du concours et de la collaboration active des pays voisins lorsqu'on veut ébaucher un plan cohérent de restauration monétaire. Il est donc nécessaire de coordonner, de par le monde, les efforts des gouvernements pour épargner aux peuples les altérations de la monnaie, que Copernic rangeait avec les guerres et les épidémies parmi les trois plus grands fléaux de l'humanité.

Mais, dira-t-on, le cadre tant souhaité existe. Il y a le Fonds monétaire international dont la troisième session s'est terminée à Washington en octobre dernier.

C'est exact. Malheureusement, les institutions de Bretton Woods créées pour « promouvoir les échanges entre les nations » semblent avoir pour but de paralyser leur libre épanouissement. L'activité majeure du Fonds monétaire international a été depuis 1944 de définir d'après des données économiques incomplètes (puisqu'on était encore en guerre) le cours mondial de l'or et les parités de toutes les devises par rapport à ce cours exprimé en dollars.

Depuis 1944, ces cours n'ont pas été revisés. L'or reste toujours immuable à 35 dollars l'once, alors que les cours libres s'échelonnent de 42 dollars à New-York à 80 dollars en Extrême-Orient. Le dollar représente toujours 1/35 d'once d'or, la livre 4,03 dollars, le franc belge 0,0228 dollars, etc. Les augures de Bretton Woods se sont mués en juges « a posteriori » des dévaluations rendues inévitables dans les cinq continents par l'aggravation de la situation économique.

Des propositions concrètes ont été transmises à Washington en vue d'une révision générale des parités monétaires. La mise en œuvre du Plan Marshall semblait commander la réalisation parallèle d'une réforme monétaire de grande envergure. Il n'en a rien été.

Et que voyons-nous maintenant ? Un franc français mal en point, certes. Mais également une monnaie chinoise moribonde, une livre sterling artificiellement soutenue, un franc belge inquiet devant l'imminence d'une crise, une couronne suédoise inconsidérément revalorisée, un peso mexicain dévalué, une monnaie argentine fondante, un cruseiro chancelant, un florin surélevé, un mark occidental à peine convalescent, un dollar qui doit plus sa force à la faiblesse des autres devises qu'à sa valeur intrinsèque. Il n'y a pas jusqu'au franc suisse, gagé pourtant à 120 p. 100 par l'or de la Banque nationale, qui n'ait fait l'objet d'un doute momentané lorsque le Conseil fédéral a envisagé de modifier la loi monétaire.

La crise monétaire est mondiale. Et tant que l'on se refusera à l'examiner sur le plan mondial et à lui apporter des solutions mondiales, il sera vain d'espérer en un développement des échanges internationaux, en une amélioration du niveau de vie des peuples, en un avenir pacifique de l'humanité.

Les pays à monnaie faible n'ont pas de devises pour importer. Les pays à monnaie forte n'ont pas de dé-

Les partisans de la *Monnaie lourde* voudraient remédier à :				pour revenir à :
	1913	1938	1948	1949
1 kilo de viande	3,80	38	435	4,35
1 douzaine d'œufs	1,80	16,20	360	3,60
1 litre de vin	0,45	3,30	60	0,60
1 complet homme	40	400	10.000	100
1 paire de draps	24	200	6.000	60
1 salamandre	100	1.000	16.000	160
1 tonne de charbon	20	170	3.737	37,35
1 tonne de ciment	57	286	4.278	42,80
1 kilo de savon	0,65	6,25	184	1,85

bouchés pour exporter. Les pays à balance commerciale déficitaire doivent exporter pour vivre, donc produire, donc investir. Mais à moins de vivre en autarcie, cela aboutit à développer chez eux une inflation qui affaiblit encore leur monnaie, qui aggrave encore leur déficit.

Les pays à balance commerciale excédentaire doivent prêter à leurs débiteurs pour pouvoir continuer à leur vendre. Cela entraîne à l'intérieur de ces pays prospères une diminution des marchandises offertes (puisqu'exportées) et une augmentation du pouvoir d'achat des exportateurs (puisque payés par les crédits gouvernementaux) ce qui provoque ou aggrave l'inflation.

Alors que faire ? Cesser de considérer isolément chaque problème monétaire et apporter un concours actif à l'édification d'un nouvel ordre international adapté aux circonstances actuelles, respectant les conditions de l'équilibre de fait qui s'est imposé : que les Etats-Unis renoncent à défendre le cours fixe de l'or, que la Grande-Bretagne abandonne la prétention de maintenir la parité fixe de la livre sterling avec le dollar, que chaque gouvernement assigne à sa monnaie la valeur qui lui correspond, non d'après des impératifs politiques ou idéologiques, mais d'après la réalité économique, que les contrôles des changes soient abolis et cessent de paralyser, d'asphyxier les courants commerciaux entre les pays, que les 2/3 du stock d'or mondial cessent d'être stérilement enfouis dans le Kentucky et servent à gager sous l'autorité de chaque Banque nationale et sous le contrôle d'un Fonds monétaire international rénové la circulation fiduciaire des différents pays. Tels sont les vœux que l'on retrouve chez tous ceux, économistes et hommes de Gouvernement, qui s'inquiètent de l'apathie actuelle des différentes nations devant le péril monétaire.

« Pour faire l'Europe », a dit récemment M. Jacques Rueff, président de l'Agence interalliée des Réparations, « il faut avant tout recréer un système monétaire international qui ne soit pas une caricature dérisoire de la convertibilité monétaire sans laquelle aucune union économique ne peut exister ».

Un jour viendra, nous n'en voulons point douter, où les peuples prendront conscience que le problème qui les occupe dépasse le cadre étroit des frontières nationales. Un jour viendra où l'on jettera les bases d'un nouvel ordre monétaire. Pour pouvoir y accéder, chaque pays devra prouver de manière concrète sa bonne volonté et son apport à l'œuvre commune. La France doit se préparer, dès maintenant, à prendre sa place dans le concert mondial. Il lui appartient de réaliser sans tarder l'effort d'assainissement intérieur qui fera du franc une monnaie stable avant d'en faire une devise forte.

Philippe Aymard